

<http://clg-val-de-voise-gallardon.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1579>



L'EMS sensibilise les 5ème sur les médias

- 3- Actions et projets au collège -



Date de mise en ligne : mercredi 25 septembre 2024

Copyright © Collège Val de Voise - Gallardon - Tous droits réservés

Ce matin, les deux membres de l'Équipe Mobile de Sécurité, Maéva Fondelot et Patrice Glordano, sont venus à la rencontre des élèves de 5ème pour les faire réfléchir à l'utilisation des médias et des réseaux sociaux.

Ils ont abordé plusieurs thèmes, prenant le temps de définir certains termes et mettant en garde les élèves contre la **manipulation** dont ils peuvent faire l'objet, par exemple avec les "fake news".

Mme Fondelot leur a proposé d'acquérir des réflexes pour **développer son esprit critique**, comme avec la méthode du triangle : quand on rencontre une information, par exemple sur un réseau social, il faut chercher deux autres sources, hors réseaux sociaux, pour vérifier l'information.

Elle a également insisté sur le phénomène d'**addiction aux vidéos de format court**, que l'on peut faire défiler quasi indéfiniment, créant ainsi une accoutumance et des problèmes de santé mentale et physique. Mme Fondalot a décrypté pour les élèves l'envers du décor : les RS fournissent ces vidéos avec pour objectif de conserver les utilisateurs le plus longtemps possible, générant ainsi pour eux un maximum d'argent par les recettes publicitaires.

L'aspect de **la loi** a été abordé à plusieurs reprises, rappelant la responsabilité des jeunes avant et après 13 ans, concernant leurs agissements sur internet, mais aussi la responsabilité des parents, qui doivent accompagner leurs enfants dans la découverte des réseaux sociaux.

Mme Fondalot a enfin prodigué de nombreux conseils aux élèves, leur expliquant la nécessité de se protéger : mettre ses stories en privé, ne pas poster de photos intimes (car **sur les réseaux, on évolue dans le domaine public !**). Elle les a mis en garde contre les chantages affectifs et les manipulations par les sentiments dont ils peuvent être victimes, et les a encouragé à en parler à un adulte de confiance, si cela leur arrivait.

Pour finir, le numéro **3018** a été rappelé, il s'agit du numéro de l'association e-enfance, qui accompagne et prend en charge les jeunes victimes ou témoins de harcèlement et de cyberharcèlement. Ouvert tous les jours, le **3018** est un service gratuit, confidentiel et sécurisé. Il permet de signaler et de faire supprimer rapidement les contenus et comptes préjudiciables sur Internet ou sur les réseaux sociaux. Ce service peut également apporter des conseils pour la parentalité numérique. Une appli est également disponible.